

Francja-Paryż: Usługi dostawy oprogramowania

OJ S 9/2024 12/01/2024

**Ogłoszenie o zamówieniu – zamówienia sektorowe
Usługi**

Podstawa prawna:

Dyrektywa 2014/25/UE

Sekcja I: Podmiot zamawiający

I.1. Nazwa i adresy

Oficjalna nazwa: RATP

Krajowy numer identyfikacyjny: 77566343801906

Adres pocztowy: LAC B916 - 54, quai de la Rapée

Miejscowość: Paris cedex 12

Kod NUTS: FR101 Paris

Kod pocztowy: 75599

Państwo: Francja

E-mail: CGF-C2SI-ALS@ratp.fr

Adresy internetowe:

Główny adres: www.ratp.fr

Adres profilu nabywcy: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

I.3. Komunikacja

Dostęp do dokumentów zamówienia jest ograniczony. Więcej informacji można uzyskać pod adresem: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Więcej informacji można uzyskać pod adresem podanym powyżej

Oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału w postępowaniu należy przesyłać drogą elektroniczną za pośrednictwem: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału w postępowaniu należy przesyłać na adres podany powyżej

I.6. Główny przedmiot działalności

Rekreacja, kultura i religia

Sekcja II: Przedmiot

II.1. Wielkość lub zakres zamówienia

II.1.1. Nazwa

Mise en place d'un outil numérique de collecte, suivi et consolidation des données relatives à la gestion des déchets de chantier

Numer referencyjny: DHA_2023DPG19908

II.1.2. Główny kod CPV

72268000 Usługi dostawy oprogramowania

II.1.3. Rodzaj zamówienia

Usługi

II.1.4. Krótki opis

La RATP souhaite se doter d'un outil de collecte, de suivi et de consolidation des données relatives à la gestion des déchets sur ses différents chantiers.

Cet outil aura pour objectif de fluidifier et de fiabiliser la collecte de données et la remontée des indicateurs de chantiers afin de pouvoir piloter efficacement la gestion des déchets produits sur les chantiers de la RATP et assurer la traçabilité des déchets. Par ailleurs il permettra de vérifier la conformité de la RATP aux exigences réglementaires (notamment à celle de valoriser 70% des déchets BTP), de piloter les plans de progrès et d'en mesurer les effets.

Par ailleurs, les indicateurs issus du futur outil serviront à alimenter la déclaration de performance extra-financière (DPEF) du Groupe RATP concernant la gestion des déchets de chantiers.

L'objectif de l'outil est donc double :

- 1) Collecter et suivre les données relatives à la gestion des déchets sur les chantiers et assurer la traçabilité de ces déchets.
- 2) Fournir des indicateurs de pilotage sur la gestion des déchets et vérifier la conformité de la RATP à la réglementation et à ses propres objectifs.

II.1.5. Szacunkowa całkowita wartość

II.1.6. Informacje o częściach

To zamówienie podzielone jest na części: nie

II.2. Opis

II.2.3. Miejsce świadczenia usług

Kod NUTS: FR France

II.2.4. Opis zamówienia

Le présent marché est un accord cadre à commandes avec un montant minimum et un montant maximum.

Les prestations incluses dans le périmètre du marché sont décrites ci-dessous.

- Prestations du Montant minimum :
 - o Mise en œuvre de la Solution Intégrée
- Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée de 36 mois
- Prestations du Montant maximum :
 - o les Prestations du Montant minimum ;
 - o Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée complémentaire de 36 mois maximum,
 - o Extension du Service Applicatif pour 1000 utilisateurs supplémentaires maximum pour une durée de 72 mois maximum,
 - o Les prestations associées pour un montant maximum de 100 000 €
 - o Réversibilité

II.2.5. Kryteria udzielenia zamówienia

Cena nie jest jedynym kryterium udzielenia zamówienia; wszystkie kryteria są wymienione tylko w dokumentacji zamówienia

II.2.6. Szacunkowa wartość

II.2.7. Okres obowiązywania zamówienia, umowy ramowej lub dynamicznego systemu zakupów

Okres w miesiącach: 72

Niniejsze zamówienie podlega wznowieniu: tak

Opis wznowień:

Durée initiale de 36 mois à compter de la notification du premier OLS. Sauf dénonciation écrite adressée par la RATP avec un préavis de 2 mois, il sera tacitement reconduit pour 3 périodes de 12 mois chacune.

II.2.10. Informacje o ofertach wariantowych

Dopuszcza się składanie ofert wariantowych: nie

II.2.11. Informacje o opcjach

Opcje: tak

Opis opcji:

La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

II.2.13. Informacje o funduszach Unii Europejskiej

Zamówienie dotyczy projektu/programu finansowanego ze środków Unii Europejskiej: nie

II.2.14. Informacje dodatkowe

Sekcja III: Informacje o charakterze prawnym, ekonomicznym, finansowym i technicznym

III.1. Warunki udziału

III.1.1. Zdolność do prowadzenia działalności zawodowej, w tym wymogi związane z wpisem do rejestru zawodowego lub handlowego

Wykaz i krótki opis warunków:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature

et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre

du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France).

Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère

des Finances à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un

formulaire DC2 (ou éléments équivalents); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants.

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

III.1.2. Sytuacja ekonomiczna i finansowa

Wykaz i krótki opis kryteriów kwalifikacji:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME).

Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen.

Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra

justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers.

III.1.3. Zdolność techniczna i kwalifikacje zawodowe

Wykaz i krótki opis kryteriów kwalifikacji:

Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du marché public décrit aux articles II.1.4 et II.2.4. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution.

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-après : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques /professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment

- soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant),

- soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat

- soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché.

Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires).

Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

III.1.8. Forma prawna, jaką musi przyjąć grupa wykonawców, której zostanie udzielone zamówienie

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement.

Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Dans le cas où cette/ces condition/s ne serait/ent pas respectée/s, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Sekcja IV: Procedura

IV.1. Opis

IV.1.1. Rodzaj procedury

Procedura negocjacyjna z uprzednim zaproszeniem do ubiegania się o zamówienie

IV.1.3. Informacje na temat umowy ramowej lub dynamicznego systemu zakupów

Zamówienie obejmuje zawarcie umowy ramowej

Umowa ramowa z jednym wykonawcą

IV.1.4. Zmniejszenie liczby rozwiązań lub ofert podczas negocjacji lub dialogu

Zastosowanie procedury etapowej w celu stopniowego zmniejszania liczby omawianych rozwiązań lub negocjowanych ofert

IV.1.8. Informacje na temat Porozumienia w sprawie zamówień rządowych (GPA)

Zamówienie jest objęte Porozumieniem w sprawie zamówień rządowych: tak

IV.2. Informacje administracyjne

IV.2.2. Termin składania ofert lub wniosków o dopuszczenie do udziału

Data: 26/01/2024 Czas lokalny: 16:00

IV.2.3. Szacunkowa data wysłania zaproszeń do składania ofert lub do udziału wybranym kandydatom

IV.2.4. Języki, w których można sporządzać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału

Francuski

IV.2.6. Minimalny okres, w którym oferent będzie związany ofertą

Okres w miesiącach: 6 (od ustalonej daty składania ofert)

Sekcja VI: Informacje uzupełniające

VI.1. Informacje o powtarzającym się charakterze zamówienia

Jest to zamówienie o charakterze powtarzającym się: nie

VI.2. Informacje na temat procesów elektronicznych

Akceptowane będą faktury elektroniczne

VI.3. Informacje dodatkowe

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :

le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr

Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme.

Il sélectionne la consultation n° DHA_2023DPG19908 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais :

- d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel

- ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace.

Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la réf de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis.

Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres.

Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à l'attention de Régie Autonome des Transports Parisiens

Département SIT - Groupe de soutien HAM

A l'attention de Kelly Le Guichard

LAC NB53

102 esplanade de la commune de Paris

93160 Noisy-le-Grand

ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 09h à 18h à cette même adresse.

Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées.

En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée.

Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés.

Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels.

La candidature et l'offre devront être remises en français.

VI.4. Procedury odwoławcze

VI.4.1. Organ odpowiedzialny za procedury odwoławcze

Oficjalna nazwa: Tribunal Administratif de Paris

Adres pocztowy: 7 rue de Jouy

Miejscowość: Paris Cedex 04

Kod pocztowy: 75181

Państwo: Francja

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Tel.: +33 144594400

Adres internetowy: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Źródło, gdzie można uzyskać informacje na temat składania odwołań

Oficjalna nazwa: RATP Département Juridique - Unité Projets et Contrats

Adres pocztowy: 54, quai de la Rapée

Miejscowość: Paris Cedex 12

Kod pocztowy: 75599

Państwo: Francja

E-mail: info.recours@ratp.fr

Tel.: +33 158772001

Faks: +33 158772123

VI.5. Data wysłania niniejszego ogłoszenia

08/01/2024